

Conseil municipal du 12 Mars 2026 **Liste des délibérations**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le douze Mars, à dix-neuf heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de **LANGON**, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves COLLEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 06 Mars 2026.**

Présents : Mr Jean Yves COLLEAUX, Mr Julien COLIN, Mr Christian COUPARD, Mme Véronique DROUET, Mme Agnès ELINE, Mr Philippe GERARD, Mme Andrée LE ROUX, Mr Jean Marie MEILLERAY, Mme Hélène RIO, Mr Olivier RONDEAU, Mme Maryvonne GAUVIN, Mr Bertrand ROUINSARD, Mr Gilles COUANAULT, Mme Anne-Sophie MOREL.

Absents non excusés : Mme Marie DONAGHY.

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Mr Christian COUPARD

1. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil

Mr Le Maire, soumet à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la réunion du 19 Février 2026.

Décision : approuvé à l'unanimité

2. Réhabilitation de l'école – Marché de MOE – Validation du choix des 3 meilleurs candidats

Décision : approuvé à la majorité (12 Pour, 2 Absentions : Mr Gilles COUANAULT et Mme Maryvonne GAUVIN)

3. Validation du coût élève de l'école publique Léo Ferré

Décision : approuvé à l'unanimité

4. Contribution financière versée à l'école St Gabriel de sainte Anne sur Vilaine

Décision : approuvé à l'unanimité

5. Convention d'hébergement et de sauvegarde des données informatiques avec Redon Agglomération

Décision : approuvé à l'unanimité

6. Informations et questions diverses

Le prochain Conseil est fixé au 27 Mars 2026

Fin de la séance à 20 heures 20

Fait à Langon, le 25 Mars 2026

Le Maire,
Jean Yves COLLEAUX

